



Paris, le 19 décembre 2024

N°AMBACI-PAR/PC/SECS/DTAE/wml/12-2024 M.

## ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco, atteste que Monsieur **YAO KAUPHYA ALEX**, né le 16 avril 1996 à Béoumi (Côte d'Ivoire), inscrit en 4<sup>ème</sup> Année de Thèse en Droit Privé, selon la convention de cotutelle entre l'Université Alassane Ouattara de Bouaké et l'Université de Savoie Mont Blanc, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (décision n°582/MESRS/DOB/SD-BEHCI du 17 décembre 2024), au titre de l'année académique 2024/2025.

Le montant annuel de la bourse est de **7.317,55 euros**.

L'intéressé bénéficie également d'une contribution aux frais de scolarité d'un montant de **457,35 euros**.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiant en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

